



SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 AVRIL 2019, 12 H 30

ORDRE DU JOUR

- 1 Constatation de la régularité de l'assemblée.
- 2 Vérification du droit de présence.
- 3 Résolution pour l'adoption de l'ordre du jour.
- 4 AVIS DE MOTION pour l'adoption d'un règlement d'emprunt pour des travaux de réfection à l'aréna Pierre-Provencher et pour la construction d'un pavillon de services.
- 5 Période de questions.
- 6 Résolution autorisant l'ajournement ou la levée de l'assemblée.

M^e Monique Corriveau
Greffière